

COMMUNIQUÉ
PARIS LE 4 SEPTEMBRE 2026

L'École supérieure d'art ESÄ - site de Dunkerque en danger : l'ANdÉA réitère son alerte et appelle à une concertation des collectivités territoriales et de l'État

Le 20 avril, l'**ANdÉA** - Association nationale des écoles supérieures d'art exprimait sa sidération et sa profonde inquiétude face aux menaces qui pèsent sur l'école supérieure d'art de Dunkerque-Tourcoing, à la suite de l'annonce du possible retrait de la contribution de la Ville de Dunkerque, membre fondateur de l'établissement avec l'État, la Région et la Ville de Tourcoing, et de la baisse cette année de sa contribution à hauteur de 250.000 euros.

À peine un an après la fermeture de l'école de Valenciennes, c'est l'existence même d'un autre établissement des **Hauts-de-France** qui est en jeu aujourd'hui.

En cette rentrée où d'autres collectivités locales expriment des doutes sur leur engagement pour leur école d'art, l'inquiétude demeure. L'ANdÉA n'a pas reçu de réponses à ses courriers envoyés à l'État et aux collectivités territoriales afin qu'une concertation se mette en place pour pérenniser l'établissement.

LE MAILLAGE TERRITORIAL ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES : UN ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN

L'école d'art de Dunkerque (**née en 1769**) joue, aux côtés de celle de Tourcoing (fondée en 1836), un rôle crucial dans le maillage culturel de notre pays. Fermer l'école de Dunkerque, ce serait renoncer à **l'unique formation généraliste option Art proposée sur le territoire**. Ce serait affaiblir l'Enseignement supérieur Culture et renoncer aux valeurs éducatives, émancipatrices et inclusives de la création. Ce serait mettre en grande difficulté les cohortes actuelles et lycéen-nes du territoire.

L'INDISPENSABLE ENGAGEMENT DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

La crise que traverse l'EPCC Dunkerque-Tourcoing est un symptôme de plus d'un mal plus profond touchant l'ensemble des écoles d'art, territoriales comme nationales, dont les conditions de fonctionnement ne cessent de se dégrader. La survie de ces établissements d'enseignement supérieur ne peut reposer sur les seules ressources des villes et agglomérations. L'État doit réaffirmer son rôle de tutelle pédagogique et scientifique sur l'ensemble des établissements, qu'ils soient territoriaux ou nationaux, et prendre sa responsabilité sur leur soutenabilité budgétaire.

Ce niveau d'exigence académique nécessite un investissement de l'État à la hauteur des enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche.

C'est pourquoi L'ANdÉA demande une concertation immédiate entre l'État et les collectivités pour pérenniser l'école de Dunkerque.